



## Projet double H

### Hockey sur gazon/handicap mental et psychique

Les personnes présentant des Troubles Envahissant du développement ont leur place autour de la crosse de hockey sur gazon.

Qu'il s'agisse de réaliser les tous premiers apprentissages, ou bien de maîtriser des situations réelles de jeu, l'éventail des situations pédagogiques et les objectifs spécifiques est suffisamment important pour être adapté aux types de population dont nous pouvons avoir la charge au sein de notre association sportive.

Il favorise l'inclusion, la communication des sportifs. Il reste un excellent trait d'union avec l'environnement physique et social. Le HOCKEY SUR GAZON est un moyen d'éducation, de socialisation et d'intégration sociale.

Que le HOCKEY SUR GAZON soit pratiqué dans le cadre de l'éducation physique et sportive au sein des institutions spécialisées, ou qu'il soit l'objet de rencontres inter-établissement, c'est sa dimension éducative et intégrative qui est visée en priorité et pourront servir de liens vers les clubs.

#### Notre Objectif

Permettre à toute personne ayant une différence mentale ou psychique, quel que soit ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport à travers cette activité voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.

**O**rganiser une sensibilisation auprès de ce public spécifique sous forme d'inclusion

- Structure du club Sco Angers Hockey : moyen matériel, moyen humain
- Licenciés du club

**U**ne cession par trimestre

**P**artenaires : Club SCO Angers, ...

**P**ublics

Enfants, jeunes, jeunes adultes, adultes des établissements spécialisés (Ime, Itep, Foyer d'adultes, ...)

**C**réer implicitement au sein du club un prolongement (issu de : école, collège, lycée, fac, institution, associations, entreprise, ...) durable de l'éducation à la citoyenneté de chacun nos adhérents sur l'enrichissement apporté par la différence



## Projet éducatif

### Finalité

Favoriser le développement de la pratique du hockey sur gazon auprès d'un public en situation d'handicap mental et psychique.

### Objectifs à moyen terme

Inclure le public en situation d'handicap mental et psychique sur les catégories du club de la ville d'Angers et de son agglomération.

Mettre en œuvre des actions de développement et de communication autour du hockey sur gazon sur le territoire de l'agglomération angevine.

### Objectifs spécifiques

Mettre en place une séance par cycle en inclusion avec les joueurs des différentes catégories du club.

### Objectifs opérationnels

Apporter un accompagnement et un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique visant à donner aux personnes accueillies les moyens d'une insertion sociale.

(Etablissements invités)

1. Ime Monplaisir (ASAM)
2. Ime Le Coteau
3. Ime Varrades
4. Ime Martigné Briand
5. Ime Europe

## Initiation Hockey Sur Gazon et Salle

Dans la continuité des journées de la saison 2023/2024 « [initiation hockey sur gazon et salle](#) » au stade Josette et Roger Mikulak (stade du lac de maine) qui a rassemblé une cinquantaine de jeunes de plusieurs établissements spécialisés du département, l'Ime Monplaisir (ASAM) en partenariat avec le SCO Angers Hockey et leur éducateur sportif organisent ces prochaines journées « [initiation hockey sur gazon et en salle](#) » **le jeudi 24/10 2024** au (stade du lac de maine), **le jeudi 13/02/2025** en salle (à définir) et **le 10/04/2025 au stade**, nous vous concrétiser ses 3 journées par un tournoi en fin de saison. Les jeunes U14/U16 garçons et filles du Club seront présents afin d'accompagner les jeunes des différentes structures.



### La journée se déroulera ainsi :

A partir de	<b>10H00</b>	accueil des participants
	<b>10H30</b>	répartition par groupes de niveaux
	<b>10H45</b>	Expérimenter différentes situations pour acquérir un minimum de technique
	<b>12H15</b>	Repas en commun (salle de convivialité)
	<b>13H45</b>	Reprise de l'activité répartition par groupes de niveaux
	<b>14H00</b>	Rencontres (match) 1 x 10 min
	<b>15H30</b>	Fin

**Important** : Nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre de place à 8 jeunes par établissement, pour des raisons de sécurité et d'espace d'évolution.

Stéphane PARÉ, éducateur sportif

---



IME Monplaisir

32, boulevard Monplaisir - BP 3033 - 49017 ANGERS CEDEX 02

Tél : 02 41 43 94 76

[www.handicap-anjou.fr](http://www.handicap-anjou.fr)